Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Juillet 1906. — No. 35

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Dans le Monde Religieux

Liste des Séminaristes du diocèse de St-Boniface qui seront ordonnés prêtres avant Noël cette année :

MM. Théophile Paré, Maurice Pierquin, Jean Vorth, Joseph Welbert, Joseph Arsenault, Napoléon Desbandes, Regis Boivin, Arthur Maguan, Pierre Schorr, Evariste Halde.

On comprendra facilement que dans ces conditions, Mgr l'Archevêque ne puisse pas facilement accepter des sujets prêts à être placés cette année, surtout s'ils ne savent pas une autre langue que le français, comme par exemple l'anglais, l'allemand, le polonais etc.

***

25 juillet : Ordination à la prêtrise à Saint-Boniface.

26 juillet. Ordination à la prêtrise de M. l'abbé Théophile Paré, à Ste. Anne des Chênes.

1 aout : Bénédiction du couvent des Rde Soeurs Filles de la Croix à St. Adolphe.

2 août : 7½ a. m. Profession religieuse à la Maison Chapelle. 8 p. m. bénédiction de la salle du Cercle catholique de l'Immaculée Conception, bâtie par M. l'abbé Cherrier, curé.

21 août : Fête de la Restauration de l'église à Ste Agathe.

La Saint-Jean-Baptiste

(Du "Canada Français")

C'est un beau jour pour nous tous, un jour de publique allégresse et de fortifiante émotion.

On se demande parfois à quoi bon ces démonstrations patriotiques, si elles n'aboutissent pas à un résultat pratique, tangible ? Nous ne sommes pas absolument de cet avis. Sans doute si on peut arriver, un jour de Saint-Jean-Baptiste, à fonder une œuvre utile, à créer, par exemple, un mouvement de colonisation sérieux et entouré de toutes les garanties de succès, c'est à merveille. Mais nous croyons cela difficile. Et l'expérience du passé nous paraît démontrer que ce n'est guère un jour de célébration nationale que l'on peut organiser une entreprise. Certes on peut jeter des germes, semer des idées, ouvrir des horizons ; mais faire vraiment des affaires le jour de la Saint-Jean-Baptiste, cela nous paraît un peu problématique.

Il ne faudrait pas oublier que la Saint-Jean-Baptiste est une fête et pas autre chose. C'est une fête qui, dès l'origine, a eu pour unique objet d'évoquer nos grands souvenirs, de resserrer nos rangs, d'alimenter dans les âmes la flamme patriotique. Raviver la foi nationale, rapprocher les coeurs, imposer une trève aux dissensions, produire une détente dans les combats de partis, élever les esprits au-dessus des mesquins intérêt du moment, et par-dessus tout faire aimer la patrie, voilà le but de la Saint-Jean-Baptiste. Il est grand, il est noble, et, même si elle ne produit pas d'autre résultat, nous disons que cette fête n'est pas inutile.

Si, en outre, on parvient, ce jour-là, à faire du pratique, suivant le terme consacré tant mieux. Mais notre fête nationale a sa raison d'être sans cela. Quand bien même elle s'écoulerait toute entière sans que nous sortions un instant de l'idéal nous en sommes encore quand même. Il y aura toujours assez de prose sur la terre, et il est pour les peuples des aliments plus dangereux que l'idéal. Elevons ce jour-là nos esprits et nos coeurs : comprenons qu'en dehors de nos conflits passagers, il y a des principes immortels qui doivent nous tenir unis, et que nous avons un trésor commun à défendre ; oublions un peu nos rancunes ; pénétrons-nous des enseignements lumineux de notre histoire.

THOMAS CHAPAIS.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la douzième séance régulière du vingt-quatrième Conseil de la Ville de Saint-Boniface, tenue Lundi, le 25 Juin, 1906.

Présents : Son Honneur le Maire Gauvin au fauteuil et Messieurs les Conseillers Pelletier, Couture, Jean, Cusson, Collin et Metcalfe.

Les procès verbaux des dixième et onzième séances régulières sont lus et confirmés.

Le Conseiller Collin présente le 11ème rapport du Comité de Police et Feu.

Votre Comité recommande:

1o Qu'un nouveau Constable soit engagé mais qu'avant de le faire, le Chef de Police soit prié de présenter ses suggestions au Comité.

2o Que Monsieur Louis Laurendeau soit chargé de faire une voiture pour le transport des boyaux à incendie, au prix approximatif de $550.00 livrable dans 45 jours.

3o Que le compte de Chris. H. Newton $16 25, soit accepté et payé.

4o Qu'une assurance de $7000 soit placée sur la station de feu de Norwood et que cette assurance soit donnée de préférence aux personnes suivantes :

Monsieur De La Giclais représentant de la (Phenix) de Londres $3500.00.

Monsieur T. J. Unkauf représentant de la Calédonia, pourvu que leurs taux ne soient pas plus élevés que ceux des autres compagnies et dans le cas où leurs prix seraient plus élevés que ceux des autres compagnies que le Secrétaire soit autorisé à prendre l'offre la plus avantageuse à la Ville.

Le Conseiller Metcalfe présente le quatrième rapport du Comité de Santé & Licences.

Votre Comité recommande :

1o Que le compte du Docteur H. Gervais au montant de $8.00 soit accepté et payé.

Le Gonseiller Cusson présente le 5ème Rapport du Comité d'Eau et d'Eclairage

Votre Comité recommande :

1o Que le compte de Monsieur Edmond Nadeau au montant de $7.40 soit rejeté.

2o Que dans l'affaire de la pompe achetée de l'Ontario Wind Engine & Pump Co. le reprérentant de cette compagnie à Winnipeg soit prié de rencontrer le Comité afin de discuter l'affaire et d'en venir à une entente si possible.

3o Que l'ingénieur reçoive instruction de faire creuser un puits pour l'aqueduc et de choisir l'endroit propice et de demander des prix à Monsieur Pat. Fenning.

4o Que le Secrétaire reçoive instruction de faire imprimer des permis d'électricité.

Proposé par le Conseiller Pelletier secondé par le Conseiller Couture que les deux compagnies Rat Portage Lumber Co & Artic Ice Co. soient informés de la plainte de Monsieur John Baxter.

Proposé par le Conseiller Pelletier secondé par le Conseiller Metcalfe que la lettre de messieurs Aikins & Co. ainsi que l'état de compte de Monsieur Jean Couture soit référé à l'Ingénieur pour examen.

Proposé par le Conseiller Collin secondé par le Cons. Cusson que Monsieur G. Arial soit notifié d'avoir à se conformer sans délai au règlement No. 169 regardant le plombage. Agréé.

Proposé par le Cons. Cusson secondé par le Cons. Collin qu'instruction soit donnée à l'Ingénieur de faire pomper durant la nuit à l'aqueduc et qu'à cette fin Monsieur Bellemarre soit engagé temporairement pour faire cette ouvrage à raison de $2.00 par nuit, et que l'Ingénieur soit aussi autorisé à acheté 150 Hydromètres au même prix que la ville de Winnipeg a payé. Agréé.

Proposé par le Cons. Cusson secondé par le Cons Collin qu'un nouveau Comité permanent soit nommé, savoir le Comité des Parcs, lequel aura pour attributions de s'occuper des parcs publics en général et aussi des sentiers de bicycles. Agréé.

Proposé par le Conseiller Pelletier secondé par le Conseiller Couture que le Secrétaire Trésorier soit requis de préparer un Règlement pour l'acquisition du terrain nécessaire au parc projetté en face de l'hôpital, pour être soumis aux votes des électeurs municipaux. Agréé.

Règlement No 418 pour soumettre aux votes des électeurs le Règlement No. 22 de l'arrondissement Scolaire de Saint-Boniface est introduit et lu une première fois ainsi qu'un règlement pour réglementer la construction des bâtisses.

Avec la permission du Conseil le Conseiller Cusson donne avis qu'à la prochaine séance il fera une motion pour permettre aux bicycles de circuler sur les trottoirs.

Les différentes communications dont il n'a pas été disposé précédemment sont référées aux Comités dont elles relèvent et la Séance est ajournée à mardi, le 3 Juillet prochain.

Le Manitoba.
Mercredi 11 Juillet 1906

La Confederation

On vient de célébrer avec entrain l'anniversaire de l'établissement de la Confédération. Dans toutes les parties du pays, on regarde le 1er juillet comme une fête nationale. Le 1er juillet, c'est le Canada qui se réjouit officiellement de son existence civile.

Il y a eu assez longtemps une école qui refusait de croire à la permanence de la confédération canadienne. Dans les provinces anglaises, on contait fleurette aux Etats-Unis ; dans la province de Québec on rêvait d'un état français autonome en Amérique du Nord.

Ces idées séparatistes ont bien diminué, et c'est tant mieux. Les utopies ne mènent pas loin ; par contre elles fractionnent souvent l'énergie nationale, qui s'épuise alors inutilement.

La Confédération est un fait accompli. Elle existe depuis quarante ans. Elle a été acceptée déjà on peut le dire par trois générations.

Les générations qui suivront l'accepteront aussi. Les enfants feront comme les pères.

Leur milieu, leur éducation, le développement constant de nos ressources naturelles à l'abri de ce régime, les progrès généraux du pays et la solide apparence de l'édifice, tout les y aura préparés. Les impressions venant de l'ordre établi seront plus fortes que les ébullitions qui pourraient surgir de ci de là.

Et quand la Confédération aura vécu ses soixante-et-quinze ou quatre-vingts ans, qu'elle aura duré plus longtemps au Canada qu'aucun autre régime antérieur depuis la cession, qu'elle aura reçu pour ainsi dire une consécration séculaire, les esprits se ront façonnés à cette existence, l'atmosphère ambiante aura profondément saturé toutes les couches de notre société, les familles, les divers ordres de l'Etat, toutes les classes, coulés dans ce moule, aspireront à la paix bienfaisante plutôt qu'à des agitations problématiques dans leurs résultats, à la stabilité des institutions plutôt qu'à leur ébranlement. Un patriotisme non pas nouveau, mais d'une envergure aussi large que la totalité du patrimcine canadien, aura grandi dans l'âme du peuple sous l'influence d'un orgueil et d'une ambition légitimes, assez semblable à ceux du grand propriétaire, lequel devient, de jour en jour, à mesure qu'il avance dans la vie, plus jaloux de conserver intacts ses vastes domaines ; ce patriotisme, plein de verdeur, ayant pour objet et pour foyer la Confédération, ses intérêts et son drapeau, s'exerçant par dessus les frontières provinciales, sera progressivement devenu, par un long travail de tous les jours, un élément puissant de cohésion ; les autorités sociales et les masses populaires seront d'accord à conserver une charte et des conditions d'existence qui leur auront donné, outre la tranquillité publique et des progrès merveilleux, assez de libertés constitutionnelles pour rendre tolérable le sort de tous. On se conformera sans trop de peine alors aux inconvenients pouvant résulter de la présence de quelques broussailles au milieu de cette splendide floraison.

C'est le déroulement logique des événements dans le calme des temps.

Cette Confédération, qu'une crise nous a pour ainsi dire imposée, que nous a-t-elle donnée ?

D'abord, un agrandissement de territoire qui fait notre orgueil, qui sera plus tard notre force et notre richesse, et devant lequel les autres peuples s'extasient ! Pensez donc, un domaine national s'étendant de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique et qu'une locomotive marchant à toute vapeur met une semaine à traverser !

Cet agrandissement territorial nous a dotés d'une plus grande variété de ressources ; il a augmenté nos productions, activé notre industrie, multiplié le chiffre de notre commerce, auquel de nouveaux marchés ont été ouverts. Notre esprit d'initiative s'est réveillé, nos énergies ont été stimulées, des entreprises publiques, d'un caractère national, ont été réalisées avec un tel bonheur que nos voisins pourtant si audacieux eux-mêmes, en sont demeurés d'abord stupéfaits. Bref, la grande prospérité a suivi, le monde nous a découverts, nous sommes aujourd'hui quelque chose à côté des autres pays. L'un de nos hommes d'Etat a pu dire, un peu trop emphatiquement peut-être, mais sans en être repris par la majorité du peuple, que nous sommes une nation ! Qui aurait osé, qui aurait pensé seulement à s'exprimer de cette sorte avant la Confédération ? Or, il faut attribuer à celle-ci, sinon pour le total, du moins en grande partie, cette merveilleuse éclosion de supériorité dont le germe dormait en nous depuis longtemps. Fussent-elles demeurées isolées, nos diverses provinces n'eussent pas atteint, en un si court espace de temps, le même degré d'avancement et d'éclat !

Voilà quant à l'aspect matériel.

Sous le rapport intellectuel, les progrès ne sont pas non plus en retard. Nos maisons d'éducation se sont multipliées, le nombre de leurs élèves s'est accru, nos professeurs sont allés se perfectionner dans les centres d'étude européens, des laboratoires ont été créés, l'instruction s'est davantage répandue, on vient d'outre-mer assister à nos congrès scientifiques et nos savants sont appelés à prendre rang dans les associations étrangères de même nature, notre langue s'est assouplie, notre littérature gagne des couronnes chez le peuple le mieux doné des choses de l'esprit dans le monde.

Au point de vue national, avons-nous baissé ?

Non ! nous nous sommes plutôt relevés au yeux des étrangers. Et le fond, nous tenons à le préciser est resté le même, quoique l'orientation ait pu subir un changement.

Le fond, c'est de conserver à notre race ses qualités distinctives, ses croyances catholiques, sa langue, ses mœurs, ses institutions et ses glorieux souvenirs. L'orientation, c'est de ne plus considérer comme notre patrie la seule province de Québec, mais le Canada tout entier : c'est encore de regarder le reste de la population comme ayant avec nous des droits égaux à titre de citoyens canadiens.

En fait, cette population a été notre collaboratrice dans l'œuvre accomplie. Nous partageons avec elle la renommée dont jouit notre pays à l'époque actuelle. Cette renommée forme partie de notre acquis, et elle n'est assurément pas à dédaigner quand il s'agit de l'honneur national.

Grâce à la Confédération, notre race a émergé de ses forêts et de ses vallons. Elle a gravi pour ainsi dire les collines, d'où sa vitalité rayonne au loin comme à l'horizon canadien, fait tantôt d'azur, tantôt de nuages portant la foudre.

Ah ! notre influence a subi des échecs douloureux dans un coin de nos possessions. Ici même, au Manitoba et dans le Nord-Ouest, les droits sacrés d'une fraction de notre peuple ont été submergés par la houle gonflée des passions sectaires.

Mais cet échec, si nous l'avons subi, c'est, pour une grande part, hélas, notre faute.

Si tous les Canadiens français, si tous les catholiques, s'étaient sagement coalisés pour remettre à leur place les transgresseurs de nos privilèges, la victoire nous fut restée. Elle eût été non seulement celle de notre race, mais celle du pays et de la constitution tout à la fois, c'est-à-dire, qu'elle eût été l'un des plus grands services que nous puissions rendre à la Confédération.

Nous nous sommes divisés ; nous avons perdu la partie ; c'était inéluctable. Le même résultat, dans les mêmes circonstances, sous l'influence de la même aberration, nous atteindrait sous n'importe quelle autre forme de gouvernement.

Notre devoir parait donc de nous rallier tous carrément aux institutions établies et de donner notre appui aux hommes qui les maintiendront le mieux dans leur intégrité. La constitution du pays, malgré des défectuosités, a été rédigée dans un sage esprit de concorde ; elle rend assez justice à tout le monde. Ce n'est pas elle qui est coupable de nos malheurs ; les coupables ce sont qui, pouvant mieux faire, la laissent violer par des brouillons ou des doctrinaires dangereux.

Aux Etats-Unis

Le parti démocrate veut décidément que M. Bryan soit de nouveau candidat à la présidence des Etats-Unis. Battu deux fois dans de mémorables batailles électorales contre M. McKinley, le chef démocrate a pourtant vu son prestige grandir. Aujourd'hui il n'y a peut-être pas d'homme qui soit personnellement plus populaire que lui ; excepté M. Roosevelt peut-être M. Bryan a mis de côté son fameux cheval de bataille du bimétalisme ; il n'a pas changé d'opinion, remarquez-le bien. Seulement il relègue la question à l'arrière-plan.

Cette fois-ci, le chef démocrate s'il est choisi en Convention, fera la guerre aux trusts. Ce sera le premier article de son programme. Les accaparements énormes de la grande finance américaine alarment avec raison les classes laborieuses de la nation. M. Bryan s'est donc assuré un appoint sérieux en se déclarant ouvertement contre les trusts.

Déjà, sans consulter le chef démocrate, en voyage en Europe, on ouvre la campagne en sa faveur. Il y a de l'enthousiasme.

L'élection aura lieu en novembre 1908.

Le parti républicain règne sans interruption depuis bientôt dix ans. Beaucoup de ses meilleurs hommes sont partis. M. Roosevelt refuse carrément la candidature. On sait qu'il a succédé d'abord au président McKinley, et qu'il a ensuite défait le juge Parker, en 1904. Or l'esprit de la constitution américaine interdit aux présidents de la République un troisième terme. On sait quelle force ont généralement ces lois non-écrites, chez nos amis les Américains tout aussi bien que chez le peuple anglais.

M. Roosevelt ne sera donc pas candidat. Il est pourtant l'homme le plus fort du parti républicain.

Lui et Bryan, c'eut été un combat homérique ; le tempérament des deux hommes est le même ; leurs méthodes de gouverneur paraissent identiques. L'électorat américain, ne pouvant conserver Roosevelt, a l'air de chercher un homme de même calibre et de même caractère que le président actuel. Cet homme paraît être M. Bryan.

Le Ble

Le blé pousse bien partout dans l'Ouest canadien. Le C. P. R. et le C. N. R., ont tous deux publié de très encourageants rapports ; leurs lignes parcourent des terres semées à profusion. Après la pluie, le beau temps !

On coupera généralement le blé dans les premiers jours du mois d'août.

Si rien ne vient gâter la récolte, l'année sera d'exceptionnelle prospérité.

Et l'immigration s'en ressentira beaucoup.

L'Observance du Dimanche

C'est une loi fort étrange que le gouvernement fédéral a imposée au pays. On en profite pour taper sur ce pauvre sir Wilfrid, tiraillé par tous les dévots de son parti, qui naturellement comprennent tous la dévotion d'une manière différente. Ecoutons M. Tarte dans la *Patrie* :

Nous avons un parlement dévot. Espérons que le ciel nous en tiendra compte.

Jusqu'ici nous avons eu la doctrine ecclésiastique, la discipline des cultes pour nous guider dans l'observance du jour consacré au Seigneur.

Mais pour la piété de nos représentants dans la Chambre des Communes, la doctrine n'est plus suffisante

Jamais l'on nous avait enseigné que c'est un péché mortel de tirer le dimanche sur un cible, sur une marque ou sur quoi que ce soit, ni de se servir de quelque fusil, carabine ou autre instrument à pareille fin.

Ce que les Eglises les plus sévères ont permis et même encouragé est devenu un crime contre les bonnes mœurs, aux yeux des saints des derniers jours qui occupent, à l'heure où nous vivons, des sièges dans le parlement de la Puissance.

S'il est contraire à la morale de tirer sur quelque chose le dimanche avec un fusil, serait-il loisible aux hommes d'Etat qui donnent tant de sollicitude au salut de nos âmes, de faire le dimanche des harangues électorales, de tirer sur des cibles comme l'électorat ?

Remarquez, n'oubliez point, souvenez-vous que quiconque enfreindra quelqu'une des dispositions de la loi en perspective, sera passible d'une amende de $1 00 au moins à $40.00 au plus.

Des troupeaux de daims menacent vos champs de maïs, de blé.

Vous tirez sur cette cible.

Vous n'avez pas ce droit : $40.00 d'amende.

Vous allez faire une promenade dans la forêt, aux beaux jours de l'automne. Vous apportez votre fusil. Vous apercevez, là, tout près, une perdrix, un canard, dans la saison de la chasse.

Vous tirez : $40.00 d'amende.

Si des dispositions de cette nature ne sont pas du dernier ridicule, c'est que le ridicule a disparu du globe que nous habitons.

La clause VI décrète que le dimanche il n'est permis à personne d'organiser, de conduire ou de mener, par quelque moyen de transport que ce soit, une excursion par laquelle des passagers ou des voyageurs soient transportés moyennant rétribution ; les dits passagers ou voyageurs pour leur plaisir ou divertissement ne seront pas censés être voyageurs au terme de la loi."

Nous voulons savoir sans ambiguité et sans retard ce qu'ils seront ou ce qu'ils seront censés être. Il nous sera permis de nous promener, sans payer, tant que nous voudrons. C'est la rétribution qui fait le péché.

C'est à faire éclater de rire les rochers.

Si, au lieu de cette succession de clauses comminatoires, de ces envahissements sur la liberté des citoyens, l'on prenait la résolution, les moyens d'empêcher la vente des liqueurs enivrantes, ne servirait-on pas mieux les fins de la morale et ne rendrions-nous pas au Dieu des nations un tribut plus vrai d'hommages ?

***

M. Tarte, visiblement mécontent du cabinet fédéral, écrit ce qui suit en date du 1er juillet. C'est un pendant à l'article que nous venons de citer:

Ottawa n'est pas pour rien la capitale de la Puissance.

Quelle cité recueillie, pieuse, les jours de fêtes nationales, en particulier !

Le premier juillet est l'anniversaire de la Confédération.

Les hommes sont les hommes aux anniversaires comme en d'autres temps. Et, cependant, ici, vous êtes exposés à crever de faim, si vous n'avez pris la veille vos Précautions

J'habite un petit appartement qui me coûte, bon mois, mauvais mois, cent francs, anciens cours—ce qui prouve bien que M. Bourassa a eu raison en me dénonçant comme un milliardaire.

J'ai couru et parcouru les rues Bank et Sparks avant de trouver du pain, du beurre et des œufs—garantis frais !

C'est fête légale, par proclamation du maire de la "Washington du Nord."

La stricte observance de la fête nationale du Canada mérite nos approbations. Tout de même, la piété patriotique d'Ottawa ne manque pas d'inconvénients.

L'atmosphère de cette cité est capable d'avoir enfanté la loi de l'observance du premier jour—qui vous défend d'acheter des roses le dimanche, fût-ce pour orner l'autel de votre église paroissiale !

La réglementation du dimanche par le parlement du Canada est, quand on y réfléchit, de sang-froid, une tentative fort téméraire.

Qui de nous aurait crû que notre conduite, en ce jour consacré à Dieu, serait jamais sous le contrôle des autorités fédérales ?

Nous croyions que le soin du temporel était suffisant au zèle de nos représentants. Depuis qu'ils ont accru leur indemnité, ils se se sont, en vérité, épris d'un zèle ardent pour le salut de nos âmes. Tirer à la cible, payer dix sous pour aller entendre de la musique dans un jardin, constituent à leurs yeux, une offense à la Majesté Divine.

Nous ne les savions pas si dévots.

Que les gouvernements maintiennent l'ordre civil. Cette tâche leur échoit. Quand à nos devoirs de conscience, nous invitons ministres, sénateurs et députés à se dispenser de nous offrir les ordonnances de leur théologie.

Les Noces d'or de S. S. Pie X

C'est pour les catholiques du monde entier un devoir de se grouper autour du Pape afin de lui témoigner leurs sentiments de profonde affection et d'absolu dévouement.

Le prochain jubilé sacerdotal du St-Père s'offre à eux comme une excellente occasion qui va leur permettre de donner la preuve des sentiments d'amour et de dévouement qu'ils ont au cœur pour le Saint Pontife qui occupe la chaire de saint Pierre.

C'est, en effet, le 18 septembre 1907 que s'ouvre— pour se clore le 19 septembre 1908— l'année jubilaire de la consécration sacerdotale du Souverain Pontife.

Sur l'initiative de l'infatigable comte Acquaderni, un comité international, dont le siège est à Bologne, Italie, via Mazzini, 94, a été formé en vue de préparer dans le monde entier la célébration de ces fêtes jubilaires.

Tout en laissant à chaque nation, à chaque diocèse, à chaque groupement le choix des moyens le Comité international invite tous les fidèles du monde comme fils d'un même père, le Pape, à s'unir fraternellement dans les œuvres suivantes :

1o S'associer dans la prière pour l'Eglise et pour la conservation des jours du bien-aimé Pontife qui est à sa tête ;

2o Réunir par des offrandes minimes l'honoraire de la messe jubilaire honoraire qui sera présenté à Pie X au nom de la catholicité, avec prière de célébrer la messe pour le monde catholique, pour le salut et la prospérité de nos patries, pour les souscripteurs et suivant leur intentions ;

3o Se joindre en esprit au Pasteur des pasteurs au jour et à l'heure solennelle, afin d'implorer de la Victime d'expiation les grâces ci-dessus indiquées et le salut de nos âmes.

Disons tout de suite que les offrandes demandées sont, effectivement, des plus minimes (5 ou 10 centimes) et cela parceque le but poursuivi est surtout d'obtenir un grand nombre de souscriptions.

Des faveurs spirituelles toutes spéciales sont réservées à ceux qui voudront bien collaborer soit par leur œuvre personnelle, soit comme souscripteurs ou quêteurs, à la préparation du jubilé sacerdotal du St-Père. C'est ainsi que durant les années 1906 1907 et 1908, des messes seront dites chaque premier vendredi du mois—en la chapelle des pères Jésuites à Bologne, dans la basilique St-Ambroise à Millan, et enfin à l'église du Sacré-Cœur à Montmartre— aux intentions des collaborateurs et en vue d'obtenir la libération des peines du Purgatoire de leurs chers défunts au nom desquels ils auront versé leurs offrandes.

Disons pour finir que tout catholique, qu'il soit enfant, jeune homme ou vieillard, riche ou pauvre, laïque ou prêtre, pourra s'employer à recueillir des cotisations dans son entourage.

Nous reparlerons plus tard de cette importante manifestation filiale à laquelle nous prêterons tout notre concours. Nous voulions aujourd'hui seulement en faire une première annonce, au moment où Pie X vient d'entrer dans sa 72e année.

UNE ANNEE DE RECETTES

Les recettes de la Cie du Pacifique pour l'année qui vient de finir ont été de $61,612,410, soit onze millions de plus que l'année précédente. Il y a eu augmentation toutes les semaines de l'année.

MARIAGE

Hier matin M. P. Lebel épousait, à la Cathédrale, Melle Maria Chabot, fille de M. Jos. Chabot. C'est Mgr Dugas, vicaire général qui a béni le mariage. L'heureux couple est parti le soir pour la Province de Québec. Nos souhaits de bonheur accompagnent M. et Mde Lebel.

Dimanche dernier les amis de M. Lebel se sont réunis à la salle de M. Z Ouellette et lui ont présenté comme cadeau de noce un joli buffet.

NAISSANCES

Vendredi, le 6 du courant, madame Roger Gouet, un fils.

En cette ville, le 2 courant, la femme de M. Paul Gagnon, un garçon.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. le sénateur et mademoiselle Bernier sont arrivés hier d'Ottawa.

—M. l'abbé J. Arsenault sera ordonné prêtre, le 13 du courant à Oak Lake, par Mgr l'Archevêque.

—Mde P. A. D'Auteuil, de Montréal, est en visite chez madame Isaie Lavoie, Avenue Provencher.

—La fameuse poudre ANTI-DYSPEPTIQUE "Laliberté" en vente au Numéro 102 Rue Notre Dame, Saint-Boniface.

—Nous commençons aujourd'hui la publication d'une jolie bluette, en 4ème page: "Souvenir de ma Carrière Médicale."

—On annonce des expositions agricoles dans un bon nombre de localités rurales de la province. C'est un pas dans la bonne voie.

—Perdue: une montre suisse en émail, pour dames. Une récompense est promise à celui qui la rapportera à M. le Juge Prud'homme.

—Demande a été faite par les autorités municipales à la Compagnie des Chars de faire circuler le tramway à Saint-Boniface le dimanche.

—M. Paul Salé, rue Masson, a en ce moment la visite de monsieur et madame Arthur Morael, de France. Madame Morael est sœur de M. Salé.

—M l'abbé Dumesnil, de Saint-Hyacinthe P. Q., est en visite au Manitoba; il était de passage au palais archiépiscopal à la fin de la semaine dernière.

—Melle M. Ida Bédard de cette ville ainsi que M. et Madame Alfred Bédard de Winnipeg sont revenus la semaine dernière d'un voyage dans Québec, Ontario et New York.

—Notre ami M. C. Georges Caron se fait construire, à Saint-Charles, une résidence magnifique. Cette maison, toute de pierres et de briques, sera la plus belle de tout Saint-Charles.

—M. J. Arthur Richard, associé de la Maison L Martineau Co., de Montréal est en visite à Saint-Boniface chez M. J. B. Côté, avenue Provencher. M Richard est frère de Madame Côté.

—A l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de la Cathédrale, le 15 aout prochain, ce jour sera congé civique. Il est probable que l'on procèdera à l'inauguration de l'Hôtel de ville ce jour-là

—Nos rues sont dans un état lamentable, bien que le Conseil fasse tous ses efforts pour les améliorer un peu. Oh! cher pavage! toi qui fais parler de toi depuis si longtemps, quand donc pourrons-nous te marcher dessus?

—Distribution de diplômes aux gardes-malades de l'hôpital lundi soir. Il y a eu discours, puis concert-promenade dans le parterre. Les Dames Patronnesses tenaient des tables de fleurs et de rafraichissements. Foule nombreuse et animée.

—M. B. R. Rolph, le seul encanteur parlant le français à Winnipeg et aux environs sera toujours prêt à acheter argent comptant tout ce que vous auriez à vendre en fait d'ameublements: adressez-vous: 208, Rue Rupert, Winnipeg.

—Le blé des élévateurs de Port Arthur et de Fort William s'expédie en quantités énormes dans le moment. C'est double bonheur pour l'Ouest, car il faudra beaucoup d'espace dans deux mois d'ici pour recevoir tout notre blé à la tête des lacs.

—Le tramway a circulé à Winnipeg, dimanche dernier. C'est l'inauguration du nouveau système. Les chars étaient encombrés de promeneurs un peu surpris de se voir ainsi voiturer par la Compagnie, le dimanche. Quelques "preachers" ont, paraît-il, grisonné de plusieurs chéveux au cours de cette longue journée!

—Avec les grandes chaleurs sont revenues les moustiques—les maringouins, si vous l'aimez mieux. Ces petits êtres chantent leur poème *et piquent*, a dit un jour un de nos fabricateurs de bons mots. Quelle est l'utilité des maringouins? Si nos lecteurs veulent nous donner leur opinion, nous publierons leurs réponses!

—A une assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste dimanche dernier, M. L. J. Collin a été élu président; M. le docteur Dubuc, 1er vice-président et M. Henri Cusson, 2ème vice-président. Les autres officiers restent les mêmes que l'an dernier. Un vote de remerciements a été offert à M. J. A. I

Bleau, président sortant de charge.

—M. le Docteur Lambert est de retour d'un voyage dans la Province de Québec.

—Dimanche prochain, le 15, l'Union chorale du Sacré-Cœur fera son deuxième pèlerinage annuel à la Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours à Saint-Norbert. Un train spécial laissera la Gare du C. N. R rue Water, à 9 hrs. a. m. Les membres de l'Union Chorale invitent leurs amis à se joindre à eux pour faire de ce pèlerinage un triomphe à Marie. Prix du billet 50 cts., enfants 35 cts.

—On est à réparer le pont du C. N. R., si maltraité par une récente collision. Cet ouvrage est difficile; il est aussi très dispendieux parceque les ingénieurs sont obligés de ne pas gêner la circulation ordinaire des trains; à mesure qu'on enlève certaines forces au pont, il faut les remplacer immédiatement par d'autres forces égales; de cette façon l'horaire du C. N R. sur cette ligne demeure le même.

—L'appréciation de notre collaborateur, *Spectator*, sur le drame de M. Joseph Bernier, la semaine dernière, contenait une erreur d'impression assez importante: La scène ne se passe pas au 12ème siècle, mais bien au 17ème siècle, comme du reste, l'indiquait le programme distribué à l'auditoire. Ce correctif est nécessaire si l'on veut s'expliquer la présence de certains noms, et surtout l'emploi des armes à feu.

—On demande des soumissions d'ici au 20 juillet pour 60 tonnes de foin pressé, de première qualité, devant être fait sur la ligne du C N. R. à l'Est de Winnipeg entre Winnipeg et Marchand et pour être livré à une station quelconque entre Winnipeg et Marchand d'ici au 1er Décembre. L'acheteur pourra fournir une presse si le soumissionnaire le désire. Adressez: Boite de Poste No 147, Saint-Boniface.

—M. Joseph Seagram, distillateur bien connu d'Ontario vient de donner à sa nombreuse clientèle une photographie en couleur de ses chevaux de course vainqueurs dans différents concours depuis quelques années. M. Seagram s'occupe sans doute activement de son commerce mais c'est aussi un sportman dans le plus intelligent sens du mot. Le sport des chevaux en ce pays est une excellente chose parcequ'elle tend à l'amélioration de cette race, déjà remarquable au Canada.

Chronique de la Province

ST PIERRE JOLYS

Le vingt-deux du mois dernier avait lieu au couvent de St. Pierre-Jolys, la distribution des prix aux élèves de cette maison devant une nombreuse assistance. Cette fête à la fois solennelle et intime, était présidée par M. le Curé, toujours heureux de faire plaisir à ses enfants et d'être témoin de leur joie.

Après un duo de piano, vinrent les grands prix; d'abord pour l'instruction religieuse: une belle médaille d'or et sept volumes donnés par Monsieur le Curé, furent distribués dans les différents cours: la médaille à Melle Héléna Lavoie et les prix Delles D Joubert, M. L. Turenne, R A. Galipeau, Lumina Lafrance, Z. Pelletier, Alphonsine Delagrave et Orilda Gauthier. Melle D. Fréchette fut ensuite appelé à venir recevoir une médaille d'argent donnée pour le succès dans la langue française par M. E. Cyr, M. P. Un volume avait aussi été offert par un ancien élève du couvent Monsieur l'Abbé J. V. Joubert et fut décerné à Melle G. Préfontaine

Une autre médaille d'argent ... M. N. Ca-

fut donnée à Melle E Désaulniers pour succès en Arithmétique.

Une surprise était ensuite réservée aux élèves pour les prix de bonne conduite: une médaille d'argent donnée par un ami de la maison, Monsieur J. A. Laliberté et plusieurs volumes donnés pour la première fois cette année par quelques anciens et anciennes élèves: MM. Emery Turenne, Jos. Préfontaine, Mme Mme G. Renuart, Melles P. Hébert, E. Désaulniers et B. Carrière.

Quelques autres grands prix furent encore distribués comme récompenses pour l'assiduité en classe, pour la musique vocale et instrumentale ainsi que pour le succès en déclamation française, puis les volumes achetés par Messieurs les Commissaires pour l'application et le succès en classe.

Un morceau de chant: "Les moissonneuses" fut comme un entr'acte entre la division des grandes et celle des petites et la séance se termina par une adresse lue par Melle D. Fréchette.

Monsieur le Curé y répondit en termes très heureux; après quoi on se retira au son d'un autre duo de piano.

UNE ABONNEE.

SAINTE-ANNE DES CHENES

La neuvaine préparatoire à la fête de la Bonne Sainte-Anne commencera le 17 juillet prochain. Jusqu'à la fête, la Sainte Relique sera exposé.

Le 26 aura lieu le grand pèlerinage annuel. Les dames de Sainte-Anne prépareront le diner qui se donnera dans le joli bocage de M. Joseph Bleau ancienne propriété de M. Théophile Paré dont l'ordination au sacerdoce coïncidera heureusement avec la fête de la bonne Sainte-Anne Nous attendons un grand nombre de prêtres et de pèlerins, qui viendront comme les années passées invoquer la bonne Sainte-Anne, et donner à M. Paré un témoignage de sympathie, d'amitié et de reconnaissance. Le bon Dieu a certainement choisi notre sanctuaire pour manifester la puissance, la bonté de la Mère de la Sainte-Vierge comme le prouvent les guérisons et les grâces de choix obtenues au sanctuaire de Sainte-Anne des Chênes.

Bizarreries de la langue.
—Où trouve-t-on, chère madame, ces "vieilles" dentelles?
—Mais dans tous les magasins de "nouveautés"!

Soumissions

POUR L'ACHAT DE TERRES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Des soumissions cachetées, adressées au Commissaire des Terres Provinciyles et marguhes "Tenders for the purchase of lands" seront reçues à ce bureau jusqu'à 10 h. a m., samedi le 14 juillet 1906 pour l'achat toutes les terres du gouvernement provinciales situées dans les Townships 11, 12 et 13, Ranges 9 et 10 Est du principal méridien, ces terres répresentant environ 113,910 acres.

Chaque soumission devra être accompagnée par du comptant ou un chèque au montant de un dixième du prix de l'achat offert; ce dépot sera consideré comme premier paiement pour le soumissionnaire accepté; ce chèque devra être fait au Commissaire des Terres Provinciales.

On ne recevra aucune soumission par télégraphe; la plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Les conditions d'achat seront les suivantes: Un dixième comptant et la balance en neuf paiements annuels égaux, avec intérêt à 6 °/o.

Un large percentage de terrains offert est un bon sol et un bon drainage est tout ce qui est nécessaire pour les rendre arables. Dans le but de faire cette amélioration, le gouvernement met ces terres en vente; l'acheteur pourra organiser un district de drainage et faire de cette étendue de terre une des plus avantageuses de la Province.

Pour plus de détails adressez-vous à

L. J. HOWE,
Député Commissaire des terres du Gouvernement Provincial.
Departement des Terres Provinciales,
Winnipeg, 11 juin 1906.

FEUILLETON DU MANITOBA.

Souvenir de ma Carriere Medicale

NO 1

I

Au début de ma carrière médicale, j'avais une petite clientèle dans un des quartiers les plus pauvres et les plus populeux de Worcester. Comme il arrive souvent dans les grands centres industriels, la misère que je rencontrais à chaque pas, était au-dessus de toute description ; et il m'aurait été absolument impossible de continuer à exercer là ma profession, si je n'avais trouvé une certaine satisfaction morale à consoler et à aider, dans la modeste mesure de mes forces, les malheureux qui m'entouraient.

Un soir d'hiver, il y a quelque vingt ans, je rentrais chez moi, brisé de corps et d'esprit par une très longue et très laborieuse journée.

En approchant de ma demeure, j'aperçus devant la porte un petit rassemblement. Au milieu, je remarquai deux jeunes et robustes ouvriers de ma connaissance, qui portaient le corps d'un vieillard pauvrement vêtu.

Lorsque je me penchai sur lui, je découvris qu'il vivait encore et n'était qu'évanoui : je le fis alors transporter chez moi et cherchai à déterminer la cause de son état.

"Ce n'est que le vieux Jones, me dit l'un des ouvriers, il a toujours été un drôle de corps, et Sally vient de le trouver étendu dans notre escalier.

—Oui, Monsieur, reprit un autre : j'ai dit tout de suite ; "Portez-le à Monsieur le docteur ; il le fera bien revenir à lui, n'est ce pas ?" Et, en disant cela, il se tourna vers la foule qui, malgré ma défense, nous avait suivi dans la maison.

"Oui, cela est vrai, répondirent plusieurs voix ; et je remarquai, seulement alors, le nombre de ceux qui avaient pénétré dans la chambre.

Je détournai mes yeux du patient et renvoyai de la pièce tous ceux que je n'y avais pas appelés ; je permis seulement aux deux ouvriers de rester, pour le cas où j'aurais besoin encore de leurs services.

Alors je revins dans mon parloir et constatai avec joie que le malade donnait quelques signes de vie. La tension des muscles s'était dissipée, la pâleur mortelle avait fait place à une couleur naturelle ; et, après application de quelques remèdes, que j'avais sous la main, il ouvrit ses grands yeux sombres et regarda autour de lui.

Pendant quelques moments, il reposa, parfaitement tranquille, puis il s'assit avec de grands efforts, soupira profondément et joignant ses mains tremblantes, "Il n'est pas ici, dit-il, non, pas ici. Dieu soit loué !"

Je lui fis boire un peu de vin : et il parut ressaisir ses forces ; je lui demandai s'il avait souvent de ces évanouissements. Il répondit affirmativement.

—Depuis combien de temps ? demandai-je encore.

—Oh ! depuis de longues années, mais en ces derniers temps ils sont devenus plus fréquents.

—Vous sentez-vous mieux ? Puis-je vous faire reconduire chez vous par les deux ouvriers restés dans la pièce voisine ?

—Non, non ! dit-il vivement, en élevant des bras suppliants, ayez pitié, Monsieur ! laissez-moi un moment tranquille, seulement un instant. Ici, j'ai la paix ; ici je puis respirer et n'ai aucune frayeur.

—Certainement, vous pouvez être tranquille et rester ici aussi longtemps que vous voudrez, mon pauvre ami, dis-je : cependant je pensais que vous préféreriez vous rendre chez vous et vous reposer."

Etonné de l'expression de reconnaissance qui, à mes paroles, se répandit sur son visage, je lui demandai la raison de son épouvante et lui promis de le protéger autant qu'il serait en mon pouvoir.

Tout d'abord, il sembla refuser de répondre à mes questions répétées, enfin il murmura à voix basse en s'éloignant un peu de moi : "Je crains pour ma vie, je crains pour mon âme,"

J'étais jeune alors, partant plus impressionnable que maintenant, et je dois avouer que l'aspect singulier et l'air mystérieux de mon interlocuteur me causèrent un profond sentiment de malaise.

—Voyons, dis-je avec une certaine brusquerie involontaire, qu'est-ce que cela signifie ?

—Si je vous le disais, vous frémiriez d'horreur, sans doute, répliqua-t-il lentement ; et, bien que vous soyez le seul être humain qui, depuis des années, ait eu pour moi un regard compatissant, une bonne parole, je n'ai pas le courage, je ne peux pas, je n'ose pas vous dire..."

Il se tut un instant, puis il reprit d'une voix tremblante et suppliante : "J'en ai déjà assez dit pour vous donner des soupçons sur moi ; puis-je, au moins rester encore un petit instant auprès de vous ? Oh ! soyez compatissant ! Si vous aviez une idée de mes angoisses pendant la solitude, je vous inspirerais certainement une profonde pitié."

Comme ce pauvre vieillard me faisait vraiment compassion, je lui permis de rester chez moi encore une heure ou deux.

Il s'assit dans un fauteuil que j'avais avancé pour lui devant le feu, mais il refusa absolument de toucher aux aliments que je dis à ma servante de lui offrir. Moi par contre, m'étant assis près de la table, où mon repas était servi, je mangeai de grand appétit, sans poursuivre l'entretien avec mon hôte improvisé.

Enfin lorsque je n'eus plus de raison de rester devant la table, je me tournai vers le feu, j'allumai ma pipe et commençai à lire. De temps en temps je jetais un regard furtif sur mon visiteur, qui était assis sans mouvement, ses mains ridées croisées sur ses genoux et les yeux dirigés vers le foyer. Précisément cette immobilité m'intéressait d'une manière incompréhensible ; et je ne pouvais qu'avec difficulté prêter attention à ma lecture.

"Savez-vous lire? lui demandai-je machinalement."

Il me regarda ; et un sourire vint un peu égayer ses traits.

—Lire ? Oh ! certainement !

—Eh bien ! il y a justement sur la tablette, près de vous, quelques journaux, si vous désirez les lire, prenez-les.

—Non, merci, ils ne m'intéressent pas, répondit-il en branlant la tête. Je ne m'inquiète pas de ce que les hommes disent ou font aujourd'hui ; mais si vous permettez que je prenne un livre de votre bibliothèque, j'en aurais un grand plaisir."

Je me levai, et, approchant la lampe des rayons, je l'engageai à choisir le livre qu'il lui conviendrait.

A mon vif étonnement, il choisit un livre ancien et usé des œuvres de Gœthe, que j'avais jadis acheté d'occasion dans l'intention d'étudier l'allemand.

—Ne vous êtes-vous pas trompé ? lui dis-je ; si vous saviez vraiment lire, comme vous l'affirmez, vous n'auriez probablement pas fait choix d'un livre allemand.

—Comment l'aurais-je choisi si je ne savais pas lire ! répliqua-t-il tranquillement ? Voyez-vous, monsieur, je sais presque par cœur la plus grande partie de ce volume. Gœthe et moi, nous sommes de vieux amis. Vous en êtes étonné, je le comprends. C'est que vous me voyez malpropre, déguenillé comme un pauvre vagabond ; mais il fut un temps où je n'étais pas ainsi.

—D'où cela vient-il ? dis-je ; comment donc êtes vous tombé si bas ?

Un moment il me regarda de ses grands yeux extraordinairement grands et brillants, puis il murmura : "Le destin, la fatalité.

—Oh ! je sais, le destin, répétai-je la fatalité ! c'est ordinairement la grande raison qu'on donne. Nos malheurs ne sont jamais notre ouvrage. Les hommes sont toujours portés à imputer au mauvais sort tout ce qui leur arrive de fâcheux, tandis que en réalité, ils sont le plus souvent les artisans de leur misère.

—C'est très juste ce que vous dites-là, répliqua-t-il avec un sourire moitié triste et moitié ironique. J'accepte votre réprimande, jeune homme, quoique vis-à-vis de moi, elle résonne étrangement dans votre bouche, ajouta-t-il en passant la main dans ses longs cheveux blancs.

Là-dessus nous reprimes nos places et continuâmes à lire silencieusement jusqu'à ce que la pendule sonna dix heures ; alors il se leva et du ton le plus affable :

"Je vous remercie de tout cœur, dit-il, en s'inclinant profondément avec une certaine aisance de manières qui contrastait étrangement avec son misérable extérieur, J'ai goûté, près de vous, plus de paix que je n'en ai connu depuis de longues années.

—Vous aimeriez, peut-être à revenir ? lui demandai-je amicalement ; car je me sentais un peu confus de la dureté de mes dernières paroles, et désirais en atténuer l'effet. Eh bien, soit ! revenez quand il vous plaira, vous serez bien reçu.

—Le puis-je vraiment ? s'écria-t-il ; et son visage rayonnait de joie. Vous avez un bon cœur, monsieur le docteur : je prierais pour vous, si la prière d'un être tel que moi pouvait vous attirer quelques bénédictions."

Comme il allait sortir, je le retins : "Attendez une minute, vous ne m'avez pas encore dit votre nom ?

(A suivre)

BY RAIL. Stage Ocean LAKE. WAGHORN'S GUIDE

Regenerez Votre Sang

C'est dans le sang que tous nos organes puisent les éléments nécessaires à leur nutrition.

Si vous voulez combattre d'une manière certaine la pâleur et la faiblesse, chassez du sang le poison qui cause cette maladie en prenant du



Vin St. Michel

qui par ses riches principles ferrugineux provenant de la vigne même, purifie et régenère le sang.

Boivin, Wilson & Cie
520 Rue St. Paul, - Montreal
Agents pour l'Amerique

Eastern Drug Co.
Agent pour les Etats Unis
Boston

Les Evenements de Russie

A lire les dépêches de Russie, transmises par la presse associée, l'on s'étonne que l'empire du Tsar n'ait pas croulé depuis longtemps. C'est qu'elles contiennent beaucoup d'exagération ces dépêches. Un confrère de Paris donne le conseil suivant à ses lecteurs :

"Ce sont toujours de mauvaises nouvelles qui parviennent. et en grand nombre, de Russie, Nous ne saurions trop mettre nos lecteurs en garde contre les exagérations voulues qu'elles contiennent. La haine de certaines nations contre la Russie et la fureur des Juifs veulent que tout ce qui se passe en ce pays soit grossi et dénaturé. Hier encore, il fallait démentir la nouvelle de la révolte militaire de Cronstadt. La vérité est assez triste sans qu'on noircisse encore la situation. Mais les révolutionnaires et les étrangers intéressés qui répandent ainsi à chaque instant le bruit de mutineries de soldots, espèrent faire arriver ce qu'ils souhaitent de tout cœur. Il n'en faut lire les nouvelles qu'avec plus de défiance."



Famille Menacée. 4

MONTRÉAL, CAN., 256 rue des Allemands. Pendant deux ans j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui menaçait de m'enlever à ma famille. Plus j'essayais de médecins et de médicaments, plus mon mal augmentait. Il m'est presqu'impossible de vous donner une idée de l'affection nerveuse, mais je sais qu'elle m'a presque tourné l'esprit. Je désespérais de ma guérison, mais une bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs m'a procuré un soulagement inattendu et m'a arraché des étreintes de la mort.

MME. C. CHASSÉ.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q., écrit le 4 décembre 1899 :—Veuillez envoyer à Alex. Charbonneau, une autre bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs. Il a fait usage de ce remède avec succès pour la maladie de nerfs et en a obtenu le résultat désiré.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Medecine Gratuitement. Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE. 5c

PERDU

M. L. Vandewalle Dorras, rue Desautels, No 18 Saint-Boniface a perdu depuis vendredi dernier une vache rouge, courte queue, dos monté, et une grantache blanche sur le devant, et un morceau de l'oreille coupé. Récompense à celui qui la trouvera.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se proposent de venir dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

J. J. GOLDEN,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont.

R. L. M. BRUN

Officier d'Academie

Professeur au College de St-Boniface

LECONS DE PIANOS

COURS COMPLET DE CHANT
(Méthode de Faure)

Residence et Studio: 41 AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE

Dr Louis F. BOUCHE

Chirurgien-Dentiste

Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans ; membre fondateur de la Société de Stomatologie ; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.

272, RUE McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du "Free Press et du Telegram.

Tél. 3507

EPICERIES ET....

CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc.

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

T. PELLETIER, AVENUE TACHÉ St-Boniface.

JOS COUTU & FILS,

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera :—Satisfaction à tous et prix très modérés

Etant les seuls entrepreneurs de pompes funèbres Canadiens Français de la province.—notre enseigne en fait foi,—nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit : s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandrye et St. Joseph.

TEL. 2084

POUR

NETTOYAGE DE TAPIS

—ET—

Emmagasinage de Meubles,

Téléphonez à

RICHARDSON,

TEL 128, - - FORT STREET,

Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

HOTEL QUEBEC

COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHÉ, ST-BONIFACE.

V. & E. COUTURE, Prop.

Téléphone 2123.

Ce magnifique Hôtel est maintenant ouvert au public. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe. Bonne écurie.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

Guardian Assurance Co. Ltd.
Atlas Assurance Co, Ltd.
Pacific Coast Asaurance Co.
Lloyd's Plate Glass,
Mercantile Assurance Co. Ltd.

ASSURANCE CONTRE ACCIDENTS ET RISQUES PROFESSIONNELS.

ARGENT A PRETER PROPRIETES A VENDRE

F. H. Bridges & Sons

AGENT D'ASSURANCE ET D'IMMEUBLES,
Canadian Northern Block,
Coin Portage et Main.
Tel. 97 et 992. Winnipeg.

Représenté par C. A. GAREAU.

CANADIAN NORTHERN HOTEL

Coin de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin

OLIVA BENARD, Prop.

Téléphone 2956

Ce magnifique hôtel est maintenant sous la direction du soussigné. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe.

OLIVA BENARD,
Propriétaire

Dans toutes les demeures il devrait y avoir un remède convenable en cas d'accidents ou de maladies qui arrivent soudainement. Le meilleur en ces cas est le Pain-Killer. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, Perry Davis. 25c. et 50c.

SA FORCE EST DANS SA PURETE

REDWOOD LAGER

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon ; âge requis, embouteillée avec soin.

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

—LA CIE— COLLIN LIMITEE

MAGASIN DEPARTEMENTAL

DE SAINT-BONIFACE

MARCHANDISES SÈCHES
HARDES FAITES,
FOURRURES, CHAUSSURES
GROCERIES,
VAISSELLE,
GRAIN,
FLEUR,
SON ET GRU,
BOIS ET CHARBON.

AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE,

—LA CIE—
COLLIN LTD.

L. J. COLLIN, Gérant.

Decoration d'Eglises et d'Appartement

F. D. PAMBRUN

ENTREPRENEUR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrôme de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie, peinture et vitrerie. Travaux de bâtiment en tout genre.

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier.

NO. 381 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser au

NO 55 RUE LAVERANDRYE.

BOITE DE POSTE 153.

A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

Clos de Bois

Toute Espèce de Boiseries Fines ; Châssis et Portes de Toutes Sortes ; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES THIBAULT ET PROVENCHER.

Telephone 1364

ECURIE DE LOUAGE

De M. Denis D'Aoust

161 et 163 Rue Garry

M. Dujardins informe ses amis et le public qu'il a reçue d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales. Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chers que les autres pour la faire sortir.

J. DUJARDINS, Prop.

Téléphone 141.

CHOOLATS SUPERFINS DE BOYD

La confection des chocolats est peut-être ce que nous soignons le plus. Nous pouvons classer nos chocolats aujourd'hui comme parmi les meilleurs du continent. Nos chocolats et bonbons sont insurpassable ; mais ils en surpassent beaucoup d'autres. Venez en acheter une boîte aujourd'hui.

W. J. BOYD,

422 Rue Principale - - Bloc McIntyre

579 RUE PRINCIPALE

COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

T. A. IRVINE JOS. TURNER J. W. MOULD

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE
TELEPHONE 529

STANDARD PLUMBING CO'Y

296 RUE FORT, WINNIPEG.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

Jos. Dallaire J. A. Charette Jean Daoust

Dallaire, Charette & Daoust

Ferblantiers, Plombiers, Poseurs d'Appareils a Gaz et de Chauffage a Eau Chaude et a Vapeur

COUVREURS EN ARDOISES, METAUX ET GRAVIERS

Appareils a Vapeur pour Buanderies et Cuisines

Negociants en Metaux pour Gaz, Eau et Vapuer, Tuyaux en Fer, Plomb, Pompes, Etc.

TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE POUR EDIFICES PUBLICS, EGLISES ET COUVENTS UNE SPECIALITE

B. de P. 145 Tel. 3399

ST. BONIFACE, MAN.

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (une poudre) et la graisse disparaitra comme par enchantement. 36

AGENTS POUR LA

FAMEUSE MACHINE

A ÉCREMER

LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple.
La moins dispendieuse.
La plus facile à opérer

Allaire & Bleau

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Vous trouverez a notre établissement une ligne compléte de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile a Machine, Poêle a Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de Ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparés de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant, toute compétition au comptant seulement.

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poêle et Posage de Fournaise à air chaud.

Couchettes en fer. Matelas, etc., etc

Agents d'Assurances contre le Feu.

Allaire & Bleau

Saint-Boniface

J. H. TREMBLAY

ENTREPRENEUR GENERAL

Se chargeant de la construction au complet de toute sorte de batisse avec garantie de donner satisfaction.

Phone 3151.

427 Avenue Graham
Winnipeg.

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

Scieries Cours et Bureaux, Avenue Provencher, vis-à-vis la rue St-Joseph.

Telephone 2625 Boite de Poste 20

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures, Bancs d'Eglise, Autels, Prie-Dieu, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes en bois et métalliques, bois de chauffage, etc, etc.

Pierre pour fondation, Chaux, Sable, Ciment.

Toutes sortes de matériaux pour enduits, Plâtres, etc. etc.

Ferronneries pour Bâtisses, Clous, Vitres, Peintures, Huile, Vernis, Pinceaux, etc. etc.

Servez-vous du Savon Sec de Lever (une poudre) pour laver vos lainages et vos flanelles—et vous en serez satisfaits. 36